

Cavalier de pré-entraînement

RNCP38001 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21099
Code(s) ROME	A1407, L1401
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/09/2023
Date d'échéance	20/09/2026

Certificateur(s)

MAISON FAMILIALE RURALE VAINS-ST SENIER · SIRET : 78092793500012

AURELIEN KAHN · SIRET : 49173543700023

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dès 1993, des pionniers développent un savoir-faire spécifique autour du débouillage et du pré-entraînement des chevaux destinés aux courses de galop. Ce nouveau métier répond à un besoin des éleveurs, entraîneurs et propriétaires, qui trouvent une plus-value technique et économique à cette activité. Aujourd'hui, 90 professionnels se consacrent au pré-entraînement et au débouillage, en développant des activités qui font appel aux mêmes compétences spécifiques : l'accompagnement des chevaux pour l'apprentissage de la selle et la préparation des chevaux de course. Cette certification permet aux employeurs de valider l'acquisition de compétences spécifiques du métier.

ACTIVITÉS VISÉES

Assurer les travaux courants d'écurie.
Assurer l'entretien du matériel de sellerie, des harnachements.
Observer l'état général du cheval.
Réaliser un bilan de l'état de santé du cheval.
Contrôler la concordance entre un cheval et son livret signalétique.
Distribuer les aliments aux chevaux.
Préparer les chevaux à une vente.
Observer le comportement du cheval.
Réaliser des séances de débouillage d'un cheval.
Monter un cheval aux trois allures.
Exécuter le travail quotidien des chevaux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Maintenir l'écurie dans un état de propreté satisfaisant pour garantir le confort des chevaux et la prophylaxie en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.
Estimer l'état d'usure du matériel et l'entretenir afin de garantir la sécurité des chevaux et des cavaliers lors de l'utilisation.
Interpréter le résultat des observations quotidiennes pour déceler toutes modifications physiques et/ou comportementales en s'appuyant sur les caractéristiques de chaque individu.
Identifier les pathologies du cheval et leurs gravités en collectant les données et interprétant les symptômes observés

afin de prévenir les personnes compétentes (hiérarchie, vétérinaire).

Faire une analogie entre le livret signalétique et le cheval afin de vérifier son identité en interprétant les éléments du livret et

en les comparant aux observations faites sur l'équidé.

Nourrir les équidés pour respecter leurs besoins physiologiques en utilisant les aliments et quantités prescrites par sa hiérarchie et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Gérer le toilettage complet et la présentation du cheval pour le mettre en avant lors d'une vente en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Apprécier l'état émotionnel du cheval pour adapter les techniques d'apprentissage l'aborder en sécurité en respectant son bien-être.

Organiser les différentes séances de travail pour réaliser un déboufrage progressif adapté à chaque cheval en respectant les règles de sécurité.

Développer l'habitation du cheval à l'homme en vue d'effectuer les premières manipulations en respectant une gestuelle

adaptée et les règles de sécurité.

Eduquer à la selle le cheval afin de permettre au cavalier de le monter et le diriger en utilisant les techniques et aides adaptés à chaque cheval et en respectant les règles de sécurité

Adapter son équitation tout au long de la séance de pré-entraînement afin de produire un travail de qualité et anticiper les risques tout en respectant le bien-être du cheval et en maîtrisant les gestes techniques.

Ajuster et adapter le matériel au cheval pour respecter son intégrité physique en prenant en compte les objectifs de la séance de pré-entraînement prévus par sa hiérarchie

Gérer une séance de travail du cheval en respectant le programme établi par sa hiérarchie et les règles de sécurité pour atteindre les objectifs fixés pour la séance de pré-entraînement.

Blocs de compétences

RNCP38001BC01 — Assurer l'entretien courant des locaux, de la structure et du matériel

LISTE DE COMPÉTENCES

Maintenir l'écurie dans un état de propreté satisfaisant pour garantir le confort des chevaux et la prophylaxie en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Estimer l'état d'usure du matériel et l'entretenir afin de garantir la sécurité des chevaux et des cavaliers lors de l'utilisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle individuelle.

RNCP38001BC02 — Assurer les soins quotidiens aux chevaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Interpréter le résultat des observations quotidiennes pour déceler toutes modifications physiques et/ou comportementales en s'appuyant sur les caractéristiques de chaque individu.

Identifier les pathologies du cheval et leurs gravités en collectant les données et interprétant les symptômes observés afin de prévenir les personnes compétentes (hiérarchie, vétérinaire).

Faire une analogie entre le livret signalétique et le cheval afin de vérifier son identité en interprétant les éléments du livret et en les comparant aux observations faites sur l'équidé.

Nourrir les équidés pour respecter leurs besoins physiologiques en utilisant les aliments et quantités prescrites par sa hiérarchie et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Gérer le toilettage complet et la présentation du cheval pour le mettre en avant lors d'une vente en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle individuelle.

RNCP38001BC03 — Participer au déboufrage du jeune cheval

LISTE DE COMPÉTENCES

Apprécier l'état émotionnel du cheval pour adapter les techniques d'apprentissage l'aborder en sécurité en respectant son bien-être.

Organiser les différentes séances de travail pour réaliser un débouillage progressif adapté à chaque cheval en respectant les règles de sécurité.

Développer l'habitude du cheval à l'homme en vue d'effectuer les premières manipulations en respectant une gestuelle adaptée et les règles de sécurité.

Eduquer à la selle le cheval afin de permettre au cavalier de le monter et le diriger en utilisant les techniques et aides adaptés à chaque cheval et en respectant les règles de sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle individuelle.

RNCP38001BC04 — Assurer le pré-entraînement des chevaux de courses

LISTE DE COMPÉTENCES

Adapter son équitation tout au long de la séance de pré-entraînement afin de produire un travail de qualité et anticiper les risques tout en respectant le bien-être du cheval et en maîtrisant les gestes techniques.

Ajuster et adapter le matériel au cheval pour respecter son intégrité physique en prenant en compte les objectifs de la séance de pré-entraînement prévus par sa hiérarchie.

Gérer une séance de travail du cheval en respectant le programme établi par sa hiérarchie et les règles de sécurité pour atteindre les objectifs fixés pour la séance de pré-entraînement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle individuelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

En France, 10 366 éleveurs et 2 605 entraîneurs constituent le tissu économique de la filière course qui emploie un salarié du secteur équestre sur trois. En 2021, le nombre d'emplois du secteur course a augmenté de 5%. Les activités des courses hippiques se distinguent en deux catégories de disciplines : les courses au trot et les courses au galop. L'élevage et les courses de chevaux de galop se caractérisent par une forte dimension internationale. La France fait partie des pays leaders mondiaux aux côtés du Japon, de l'Australie, de la Grande-Bretagne, de Hong Kong et des Etats-Unis.

Au sein de l'activité Galop, les cavaliers de débouillage et pré-entraînement interviennent chez les 370 entraîneurs publics de galopeurs pour l'éducation des chevaux, et dans les 377 haras de galopeurs pour la préparation aux ventes publiques. Depuis les années 1990, l'activité de pré-entraînement débouillage se développe aussi au sein de structures dédiées, qui comptent 73 employeurs sur le territoire national.

En France, les entreprises du secteur des courses au galop sont des petites structures. 75% emploient moins de 11 salariés, dont 65% ont entre 1 et 3 salariés. La moyenne de salariés par entreprise est de 9. En 2021, la plus grande écurie de galop française emploie 83 salariés. Trois régions concentrent 65% des salariés : la Normandie, les Pays de la Loire et les Hauts-de-France.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le métier principal visé par la certification est celui de cavalier de pré-entraînement.

Les personnes validant les compétences pour le métier de cavalier de pré-entraînement développent de nombreuses compétences qui sont également demandées pour le métier de cavalier d'entraînement (entretien des écuries, soins quotidiens des chevaux). L'expérience, suite à la prise de poste, peut leur permettre de compléter les compétences qui pourraient manquer pour le métier de cavalier d'entraînement.

D'autres métiers sont également accessibles après la validation de ce titre à finalité professionnelle, car ils demandent également des compétences que l'on retrouve pour le métier de cavalier de pré-entraînement :

- Cavalier de pré-entraînement
- Cavalier d'entraînement
- Cavalier débouilleur (pas limité au secteur galop, peut pratiquer dans la filière sport et loisirs)
- Garçon de voyage
- Premier garçon (après expérience professionnelle grâce au certificat de capacité vétérinaire)
- Cavalier jeunes chevaux

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 710 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	29 217
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	58 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Afin d'intégrer la formation de cavalier de pré entraînement, le candidat devra répondre aux trois prérequis suivants :
Prérequis n°1 : Test pratique d'entrée qui évalue le niveau à cheval du candidat. Une grille permet de noter le candidat sur la manipulation du cheval à pieds et le niveau équestre à cheval. Au total, quatorze compétences sont évaluées de 1 à 4 points. Pour valider le test d'entrée, le candidat doit avoir une note minimum de 42 points au total sur 56.

Prérequis n°2 : le candidat doit satisfaire aux exigences d'un entretien de recrutement qui juge de la motivation du candidat.

Prérequis n°3 : le candidat doit avoir une bonne condition physique qui lui permettra d'effectuer l'ensemble des tâches imposées par le métier de cavalier de débouillage et pré-entraînement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury de délivrance de la certification est composé d'au moins quatre personnes :

- Un président du jury, professionnel du secteur des courses hippiques.
- Un secrétaire, représentant du réseau MFR.
- Au moins deux professionnels de l'entraînement, du pré-entraînement ou du débouillage.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de délivrance de la certification est composé d'au moins trois personnes :

- Un président du jury, professionnel du secteur des courses hippiques.
- Au moins deux professionnels de l'entraînement, du pré-entraînement ou du débouillage.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 754 €
Selon la branche	5 754 € – 5 995 €

Prise en charge	Branches concernées
5 754 €	Valeur par défaut · 211 branches
5 995 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 960 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)

Base légale

Date de décision	20/09/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/09/2026
Date de dernière délivrance possible	20/09/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	9	0	89 %	—
2020	3	0	100 %	50 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37008

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP2274, RNCP37008

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38001/>